

HISTOIRE

Le Frère Marie-Victorin
meurt dans un accident
de la route

Page B 6

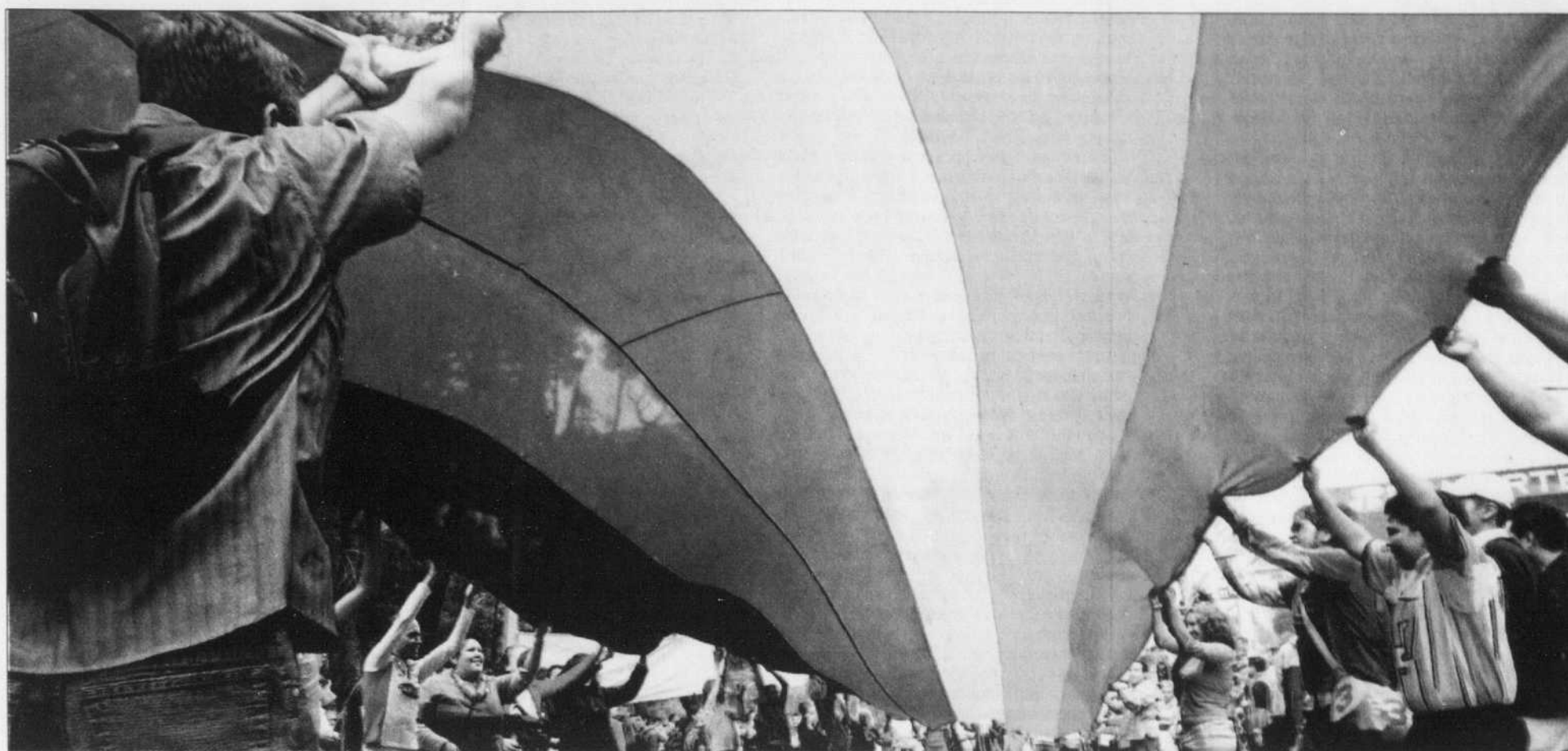


IDÉES

M. Harper,
la paix!
Page B 5

CAHIER
B

PERSPECTIVES



DANIEL AGUILAR REUTERS

Certains pays prévoient encore la peine de mort pour les homosexuels

Des droits à conquérir

La situation des gais et lesbiennes fluctue entre avant-gardisme législatif et absence totale de droits

C'est entre des extrêmes témoignant des vastes différences culturelles du monde que se situe l'état des droits des homosexuels sur la planète en 2006. Alors que quelques pays reconnaissent le mariage entre homosexuels, d'autres prévoient encore la peine de mort ou la prison pour ceux qui s'aiment à la Verlaine et Rimbaud. Un grand leader sur cette carte géo-homosexuelle mondiale: le Canada, chef de file de la tolérance et de la reconnaissance.

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ

L'arc-en-ciel gai n'a pas les mêmes couleurs partout dans le monde. Bien éblouissant au Canada et en Europe, il est pratiquement invisible en Afrique et dans le monde arabe. Ailleurs, on parlera plutôt d'un coloris discret, en demi-teinte. Ainsi, d'un continent à l'autre, la planète homo balance entre avant-gardisme législatif et absence totale de droits.

À la fin des années 60, le ministre de la Justice du Canada, Pierre Elliott Trudeau, déclare que «l'État n'a pas d'affaire dans la chambre à coucher» des citoyens. C'est l'époque de la loi Omnibus, qui décriminalise l'homosexualité au pays. Pour les Canadiens, c'est là une histoire ancienne, réglée et acceptée dans une large mesure. Mais pour les citoyens de plus de 80 pays, ce concept d'une égalité des droits pour les gais et lesbiennes sonne encore comme une lointaine promesse incertaine.

La lecture des lois de ces pays anti-gais fait ressortir un lexique abandonné depuis longtemps ici: actes contre nature, péché, maladie, déviance, trahison de la culture, les accusations pleuvent sur ceux que les rafles policières fauchent. Les condamnations varient. Des amendes, des années de prison, ou jusqu'à la mort dans quelques pays, souvent guidés par la charia islamique, qui interdit strictement la sodomie. Le Yémen, l'Iran, l'Arabie Saoudite, la Mauritanie, le Soudan, le Pakistan, les Émirats arabes unis et certaines provinces du Nigeria

sont ainsi membres du groupe des exécutants d'homosexuels. L'Afghanistan taliban en porte encore le souvenir.

Illégal

Une étude publiée plus tôt cette année par l'université Södertörn de Suède recense 87 pays où l'homosexualité est d'une manière ou d'une autre encore illégale. Les statistiques en ce sens diffèrent un peu selon les études, parce que les lois ne sont pas toujours appliquées rigoureusement ou qu'à certains endroits seule la sodomie est pénalisée, ce qui laisse théoriquement les lesbiennes en dehors du problème légal. À quelques endroits, les lois ne sont pas clairement tournées contre les homosexuels, mais leur interprétation peut facilement les inclure. C'est donc au final une bonne partie du globe qui ne tolère pas l'amour homosexuel.

Dans ce tableau de l'intolérance, l'Afrique «s'illustre». À l'exception notable de l'Afrique du Sud, où toute discrimination sexuelle est interdite, la majorité du continent continue de punir sévèrement gais et lesbiennes. En Namibie, en Ouganda et en Zambie, entre autres, les organisations de défense des droits des homosexuels rapportent plusieurs attaques ciblées. On parle d'une «homophobie grave alimentée par une rhétorique officielle associant l'homosexualité à une culture importée par les colons», donc contraire à la culture africaine. C'est Robert Mugabe, président du Zimbabwe, qui disait en 2000 que «l'homosexualité est une tare de la société blanche, qui ne s'applique pas aux Africains».

Au Cameroun, une histoire récente est venue rappeler aux Occidentaux l'Amérique des années McCarthy. À la différence qu'ici, les sorcières sont homosexuelles, et non communistes. Mais on parle bien d'une chasse, néanmoins: car des périodiques du pays ont publié une liste contenant 50 noms de personnalités politiques et médiatiques soupçonnées d'être homosexuelles...

Entre tolérance et acceptation

Mais l'Afrique est loin d'être la seule à mal accepter l'homosexualité. Si les lois sont plus permissives en Occident — plusieurs pays permettent maintenant une forme d'union civile —, on est loin de l'aboutissement général et de la tolérance tous azimuts. Dans son dernier rapport sur la situation des droits de l'homme dans le monde, Amnesty internationale indique un «climat d'intolérance envers les homosexuels» en Lettonie, en Pologne et en Roumanie. «Il n'y a pas de répression par la loi, affirme au Devoir le Polonais Robert Biedron, de Campaign Against Homophobia. Mais tout est fait pour rendre les gais invisibles, pour qu'ils soient marginalisés au quotidien. On n'en entend jamais parler, ce qui fait notamment que 88 % de la population pense encore que c'est anormal.» En Russie, une militante rapporte que «la façon de bien vivre comme gai ou lesbienne, c'est de se taire et de ne pas se montrer». Le maire de Moscou a d'ailleurs tout fait pour empêcher le défilé de la fierté gaie, en mai.

Le constat est semblable en Asie. Au contraire de l'Inde qui bannit toujours l'homosexualité (ce qui concerne donc 1,1 milliard d'êtres humains), la Chine permet officiellement à son 1,3 milliard d'habitants de vivre leur sexualité homosexuelle s'ils le désirent. Mais le phéno-

mène homosexuel reste rare, indique-t-on. Les grandes villes ont quelques bars gais, sans plus. La discrétion est de mise. Certaines théories envisagent toutefois que le nombre d'homosexuels chinois augmentera dans les prochaines années... à cause du déséquilibre des sexes causé par le planning familial.

En Amérique latine, on remarque plusieurs incidents violents homophobes au Guatemala et au Brésil, entre autres. Il est par ailleurs partout très rare de voir un couple homosexuel se promener main dans la main, en dehors de quelques quartiers des grandes villes. Le Chili

vient à peine de se doter d'une loi interdisant la discrimination à l'égard des minorités sexuelles, et encore, en 2004, un lycée avait tenté de renvoyer un étudiant qui s'affichait gai. «Il n'y a dans la région qu'un seul pays, le Nicaragua, où l'homosexualité est criminalisée», dit la militante Gloria Careaga Perez, professeure à la faculté de psychologie de l'UNAM, à Mexico. Mais il y a très peu de lois qui protègent spécifiquement les gais et lesbiennes. Le niveau de tolérance augmente chaque année, nous avons plusieurs gay pride, mais la nécessité d'un changement culturel profond est indéniable.

À travers ce panorama — auquel on aurait pu ajouter la délicate situation américaine, où la tolérance et les lois varient grandement d'un État à l'autre —, le Canada fait donc figure de véritable Eden. Tous les guides de voyage consacrés au pays le confirment: pour les voyageurs gais, c'est une destination cinq étoiles. Le pays est devenu le troisième au monde à permettre le mariage entre conjoints de même sexe (loi C-38), après les Pays-Bas et la Belgique. L'Espagne fait maintenant aussi partie du club.

VOIR PAGE B 2: DROITS

ANALYSE

Proche-Orient: l'ombre de l'Iran

ALAIN FRACHON

Il est toujours risqué de relier les événements entre eux au Proche-Orient: les causalités y sont rarement directes. La part de l'esprit de vengeance et le poids des frustrations accumulées ici et là comptent souvent autant que les calculs politiques pour expliquer l'explosion de la violence. Mais, tout de même, derrière le fracas des bombes au Liban et le sifflement des roquettes sur les localités du nord d'Israël, il est possible de percevoir les motivations des uns et des autres, de Jérusalem à Téhéran, en passant par Damas.

Officiellement, l'État hébreu poursuit deux objectifs au pays du Cédre: tenter de récupérer ses deux soldats enlevés le 12 juillet en territoire israélien par le Hezbollah; porter les coups les plus durs possibles à ce mouvement chiite libanais dont les milices règnent en maîtres sur le sud du

pays et d'où elles arrosent le nord d'Israël à coups de roquettes. Aucun État souverain ne saurait tolérer pareille situation, dit le gouvernement d'Ehoud Olmert. «Nous ne permettrons pas au Hezbollah de revenir sur les positions qu'il occupait le long de la frontière», ajoute le ministre de la Défense, Amir Peretz. La réalité est plus complexe.

En mai 2000, sous la pression des attaques du Hezbollah, Israël a quitté, unilatéralement, la partie du sud du Liban qu'il occupait depuis les années 1980. L'armée israélienne estime que son image a alors été écornée: sa capacité de dissuasion aurait été amoindrie, sa force d'intimidation, entamée. Elle en veut pour preuve que les attaques du Hezbollah n'ont jamais vraiment cessé depuis le printemps 2000. Pis, les Palestiniens des territoires de Gaza et de Cisjordanie, et particulièrement les islamistes du Hamas, ont pris le Hezbollah pour modèle.

Depuis le retrait israélien de Gaza, en août 2005, l'armée aurait avec le Hamas le même problème qu'avec le Hezbollah: elle ne dissuade pas les différentes milices palestiniennes de monter des opérations contre Israël.

D'où la volonté de l'état-major israélien de frapper fort et les accusations d'une riposte totalement disproportionnée, à Gaza comme au Liban, qui sont portées contre Israël. «Un soldat kidnappé près de Gaza, le 25 juin, c'est tout le territoire de Gaza qui va payer. Huit soldats tués et deux autres capturés près du Liban? C'est le Liban en entier qui va payer», écrit Gideon Lévy dans le quotidien israélien Haaretz (centre gauche). Et Lévy de poursuivre: «L'armée a essuyé deux coups particulièrement humiliants et elle est partie en guerre pour restaurer sa dignité ou, comme on dit ici, pour restaurer sa capacité de dissuasion.» À Gaza d'abord, au Liban ensuite.

Damas

Officiellement, la Syrie se borne à exprimer sa solidarité avec les forces qui résistent à «l'agression israélienne», à Gaza comme au Liban. Damas assure n'être impliqué ni dans le premier enlèvement d'un soldat israélien ni dans les deux autres, le 12 juillet. Là encore, la réalité est plus complexe.

La Syrie appuie et abrite une partie de la direction du mouvement islamiste palestinien Hamas, la plus radicale, celle qu'incarne Khaled Meshaal. Et le groupe qui a revendiqué l'opération du 25 juin comprend des éléments du Hamas. De même, la Syrie soutient et équipe les islamistes chiites du Hezbollah libanais. Et cette formation a signé l'attaque du 12 juillet.

VOIR PAGE B 3: PROCHE-ORIENT

PERSPECTIVES



Jean Dion

Le chaud et l'effroi

Ah ben ça alors, Grand Chelem, on ne vous attendait plus. Voilà des semaines qu'on ne vous a entraperçu dans les parages des alentours. Vous étiez en processus de ressourcement interne? En voyage? En transe? En boisson? En attente d'une chirurgie d'un jour? En mode électoral? En transit? En veillant sur le perron? En congé payé? En feu? En cavale? En attendant Godot? En délicate posture? En bedaine? Enfin seul? En calvette?

— C'est en plein cela, Ovila. J'étais en sueur, ou, comme ils disent dans les mots croisés, en nage (dans mon monde cruciverbal, il m'arrive de me vêtir d'un obi pour regarder un nô tout en lisant un ana, en buvant de l'ay et en respirant de l'if sur l'île de Ré). C'est à cause de la vague de chaud. As-tu entendu parler de la vague de chaud? Tu devrais te tenir ailleurs que dans des estaminets climatisés. Tu verrais à quel point la vie est dure en Occident. Non mais c'est vrai: les Tropicaux, eux, sont habitués au chaud. Alors que nous, nous n'avons pas les moyens, ni le teint, de nous défendre, surtout que le chaud est un hypocrite qui débarque sans autre avertissement qu'une alerte météo deux semaines avant. Je vais te le dire, Casimir: il est temps que le Tiers-Monde nous vienne en aide, je ne sais pas moi, envoie de l'eau potable et des vivres, des ventilos, des couvertures réfrigérantes, une force d'interposition. Depuis le temps que l'assistance va dans un seul sens, me semble qu'ils pourraient faire un petit effort.

— Mais ces canicules à répétition, Grand Brûlé, ne sont-elles point l'œuvre de l'Occident lui-même, avec sa consommation effrénée de carburants fossiles?

— Tiens, vlà l'éco à gogo. D'abord, Nestor, on sait pas. C'est ce qu'ils ont dit l'autre jour aux nouvelles: on sait pas. Moi, en tout cas, je n'y crois pas. Tu sais à quel point j'ai foi en la sagesse de l'humanité. Or s'il était si prouvé que ça que nos émissions de gaz sont en train de faire fondre la calotte et de nous plonger dans la fournaise, tu ne penses pas que les gens arrêteraient de rouler en char et de tout jeter à mesure? Mais ils ne le font pas. Ça veut dire que la cause est ailleurs. Cela étant, il ne faut pas sous-estimer le problème: l'Europe craint encore des centaines de morts, et même en Angleterre il fait tellement chaud qu'on a autorisé les avocats à plaider sans perruque.

— La sagesse de l'humanité...? Vous avez bien changé, Grande Surface.

— Meuh non. Mais pendant que tu te salissais la tête en dévorant *Idiot Vedettes* et *Pourri Match*, j'étais, en plus d'en sueur, en train de lire *Philosophie Magazine*, une toute nouvelle publication extrêmement bien figolée, pour bronzer un peu moins con. Je te cite un extrait d'une discussion avec Bernard Stiegler et Yves Michaud (pas le nôtre, un autre): «PM: *La lecture du journal du matin est une sorte de prière matinale réaliste*, écrivait Hegel. Shlegler: *Hegel soutient cette thèse au début du XIX^e siècle, à une époque où le monde change de manière radicale. Et c'est le même Hegel qui, le premier, prend acte de la mort de Dieu. Cette "prière matinale" est le premier symptôme en philosophie de ce que Max Weber appellera le désenchantement du monde.*» Michaud, lui, parle des bulletins de nouvelles télévisés comme ayant «un contenu proprement apocalyptique» et «une mise en scène à la fois hallucinante et ridicule».

— Là, je vous ai perdu, Grand Écart.

— L'information c'est comme la saucisse, Floris: pour pleinement l'apprécier, il est préférable de ne pas savoir comment elle est fabriquée. Le désenchantement du monde est relatif. C'est drôle comment on ne sait pas quand ça fait notre affaire, comme pour ces vagues de chaud, alors qu'on sait plein d'autres choses. Tiens, je prends les résultats d'un sondage publié il y a quelques heures: 62 % des citoyens critiquent le gouvernement du Canada pour la façon dont il a géré la crise au Proche-Orient et l'évacuation des ressortissants qui avaient du mal à ressortir. Moi, je te demande: qu'est-ce qu'ils en savent, pour l'écrasante majorité, ces citoyens, de ce qui s'est passé? Ils l'ont lu, entendu, vu dans les médias? Mais les médias n'étaient même pas là! Et s'ils y avaient été, n'aurais-tu pas craint «une mise en scène à la fois hallucinante et ridicule»?

Attention, Gaston, je ne dis pas que le gouvernement du Canada n'a pas mal agi, je ne dis pas qu'il n'y a pas là une réelle tragédie — quoiqu'il y en ait bien d'autres dont on n'entend jamais parler —, je dis que les gens devraient avoir l'honnêteté, même dans un truc aussi insignifiant qu'un sondage, de dire qu'ils ne savent pas. Est-ce si compliqué, bondance?

— Ça doit l'être, Grand Ecran, pour quatre raisons. La première...

— Tu vois, tu n'es même pas capable de dire que tu ne sais pas si c'est si compliqué. L'un des principaux dégâts collatéraux de la démocratie est l'opinion. Combien de fois entends-tu «oh, vous avez droit à votre opinion»? Bien sûr qu'on a droit à son opinion, mais on a aussi le droit de dire qu'une opinion est imbécile lorsqu'elle l'est. La démocratie postmoderne induit que toutes les opinions se valent, alors que c'est bien sûr faux. C'est ça, un sondage: toutes les opinions dans le même bain, les informées comme celles qui sont fondées sur rien du tout.

Tu sais bien, mon Gratin, que je prends régulièrement le pouls de mes dissemblables en syntonisant des tribunes d'opinion. Ben tu devrais voir ce qui arrive quand l'actualité internationale prend le pas sur les sujets plus locaux. Tant que le monde chiale contre les taxes, les nids-de-poule ou même la vague de chaud, tu te dis ouais, au moins ils sont aux premières lignes, ils ont appréhendé la situation dans le concret des choses. Mais dès que ça dépasse le coin de rue, aïe aïe aïe. Ah! si vous saviez monsieur, les Juifs sont comme ci, les Arabes sont comme ça, et vous savez monsieur moi j'ai rien contre les Libanais d'ailleurs j'ai un voisin qui est Libanais et il est très propre et tranquille même s'il a un peu trop d'enfants, et j'en ai vu à la télé qui ont presque pas l'air de terroristes. Et si tu savais, mon Ti-Pet, tout ce qu'on découvre soudain comme experts du Hezbollah, et de la politique étrangère syrienne, et du sionisme, et de tout «ce monde-là»... S'il n'avait fait si chaud, j'en aurais été glacé d'effroi.

— Donc, finalement, votre foi en la sagesse humaine, Grand-Voile, c'était un canular?

— Sais-tu quoi? Je pense que je ne sais pas. Mais si on me posait la question dans un sondage...

jdion@ledevoir.com

Vingt ans plus tard

Le nuage de Tchernobyl revient hanter la France

CHRISTIAN RIOUX

C'était le 30 avril 1986, à la veille d'un jour férié, alors que toute la France se préparait à partir en vacances. L'homme était sur toutes les télévisions afin de rassurer les Français. Il n'y avait pas à s'inquiéter et aucune mesure de précaution n'était nécessaire. «Business as usual», tel était le mot d'ordre en cette belle journée de printemps. On vit même de séduisantes Miss météo expliquer longuement à la télévision comment le nuage né de l'explosion d'un réacteur nucléaire en Ukraine avait évité la France grâce à... un anticyclone providentiel!

Il faudra quelques jours pour découvrir que la plupart des pays environnants avaient incité leur population à ne pas consommer de légumes frais. Les maraîchers et les producteurs de lait avaient été mis en garde au Danemark, en Italie, en Allemagne et en Ecosse. Les Belges avaient décrété le confinement du bétail et recommandé de bien laver fruits et légumes. Mais pas en France: le nuage radioactif s'était arrêté à ses frontières comme par miracle.

La mise en examen de Pierre Pellerin, qui dirigeait alors le Service central de protection contre les rayonnements ionisants (SCPRI), vient de ressusciter cet épisode vieux de 20 ans. Aujourd'hui âgé de 82 ans, Pierre Pellerin est soupçonné de «tromperie aggravée» pour avoir minimisé sciemment l'ampleur des retombées du nuage de Tchernobyl en France, ce qui aurait empêché de prendre les mesures de prévention adoptées dans les pays voisins.

Six ans après le dépôt des premières plaintes, la justice française réagit enfin aux requêtes de la Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité et de l'Association française des maladies de la thyroïde. Plus de 500 personnes, atteintes pour la plupart de cancer de la thyroïde, s'estiment victimes de la négligence des autorités de l'époque. Selon le prix Nobel Georges Charpak, le bilan du nuage pourrait atteindre 300 cancers mortels.

Mais de nombreux scientifiques sont beaucoup plus nuancés. Un rapport de l'Institut national de veille sanitaire concluait que Tchernobyl pourrait être responsable de 7 à 55 cancers de la thyroïde dans l'est de la France. Pour en avoir le cœur net, la juge en charge de l'instruction a demandé une enquête dans 13 villages corses particulièrement touchés par la radioactivité. Il s'agit de recenser la progression des cancers dans la population qui avait moins de 15 ans à l'époque.

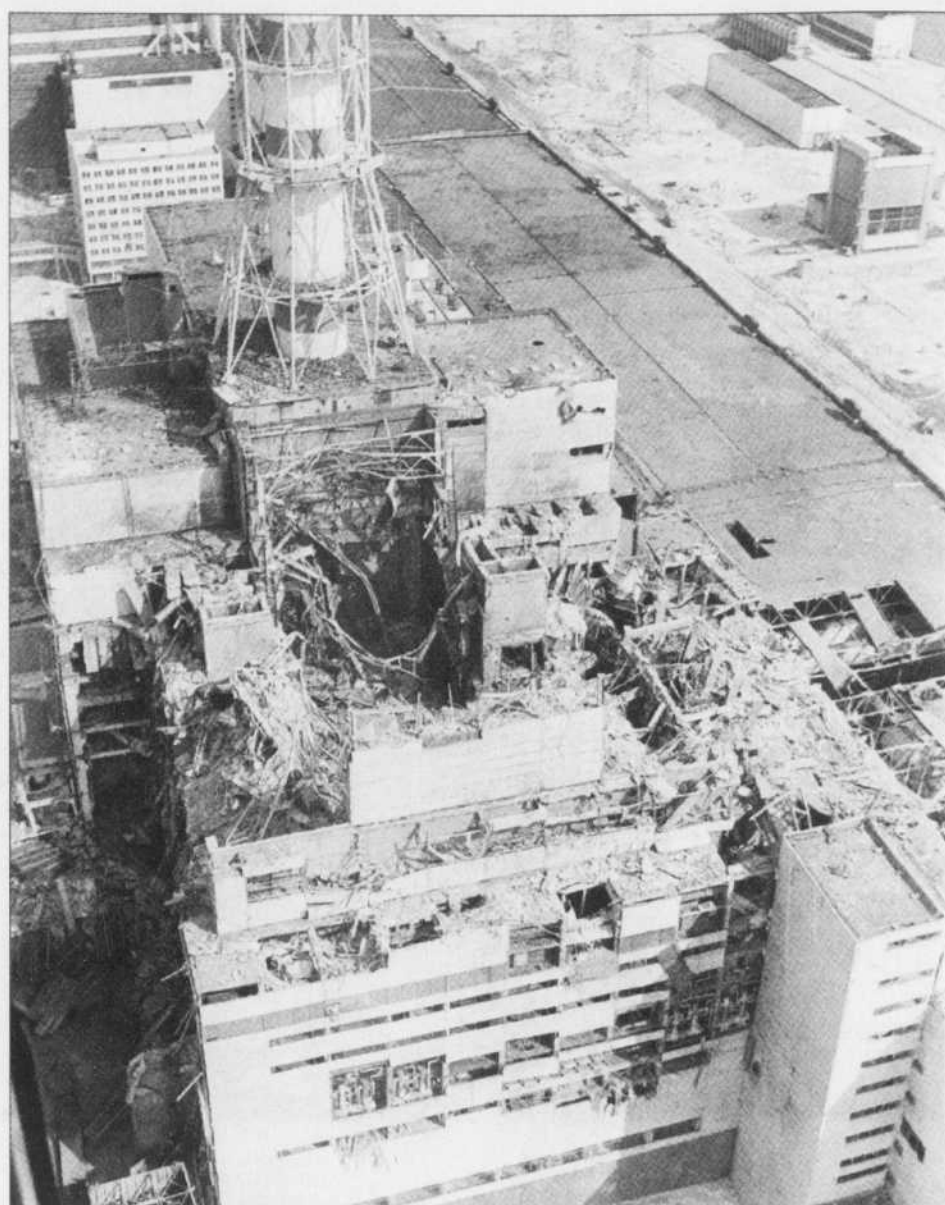
Le lien de causalité entre ces pathologies et le passage du nuage n'est cependant pas évident pour tous. Selon l'Institut de veille sanitaire, la hausse de ces cancers serait essentiellement due à une amélioration du dépistage. Une étude du professeur Jean-François Viel réalisée en 2002 sur les cancers thyroïdiens des enfants de Franche-Comté conclut à «un impact non prouvé».

La France épargnée?

Si les effets des radiations ne font pas l'unanimité, il apparaît de plus en plus évident que les autorités françaises n'ont pas donné toutes les informations qu'elles détenaient. Cela fait 20 ans que la Commission de recherche et d'informations indépendantes sur la radioactivité accuse Pierre Pellerin, d'avoir «joué un rôle déterminant» au moment de l'accident de Tchernobyl en prononçant des «affirmations absurdes et irresponsables». Selon l'organisme, l'expert a «triché de façon éhontée sur l'appréciation de la contamination afin de faire croire à un événement complètement insignifiant ne nécessitant aucune mesure de protection».

Plus l'enquête avance, plus elle apparaît comme un épisode de désinformation digne des anciennes républiques soviétiques. Alors que la Suède lance l'alerte 48 heures après l'accident survenu le 26 avril, le lendemain les services du docteur Pellerin ne constatent «aucune élévation significative de la radioactivité» sur le territoire français. Le 30 avril, le SCPRI annonce bien «une légère hausse de radioactivité atmosphérique» dans le Sud-Est, mais «non significative pour la santé publique». Le lendemain du passage du nuage, le 2 mai, de nombreux pays européens mettent en place des mesures de prévention. Pierre Pellerin, lui, persiste et signe: «Il faudrait imaginer des évacuations 10 000 ou 100 000 fois plus importantes pour que commençât à se poser des problèmes significatifs d'hygiène publique», écrit-il. Dans les jours qui suivent, selon le SCPRI, la radioactivité est revenue «à une valeur voisine de celle qu'elle était avant l'accident». Le ministère de l'Agriculture déclare lui aussi que «le territoire français, en raison de son éloignement, a été totalement épargné par les retombées de radionucléides. À aucun moment, les hausses observées de radioactivité n'ont causé le moindre problème d'hygiène publique».

Pourtant, alors que la Commission euro-



VLADIMIR REPIK REUTERS

A-t-on voulu cacher la vérité à la population française sur les conséquences de l'accident de Tchernobyl?

péenne recommande des taux maximaux de radioactivité dans le lait de 500 becquerels par kilo, une carte du SCPRI indique des taux supérieurs au cours de la première semaine de mai. Il faudra attendre le 10 mai pour que le Dr Pellerin admette au bulletin de nouvelles de TF1 que les retombées ont pu atteindre 400 fois le niveau de radioactivité précédant l'accident. L'expert se garde bien de parler de la hausse des concentrations radioactives dans les régions où le nuage s'est transformé en pluie. Le 14 mai, les épénards d'Alsace seront néanmoins interdits à la consommation.

Il faudra attendre 1997 pour que l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) publie des cartes de contamination indiquant des retombées moyennes allant jusqu'à 6 000 Bq/m² dans le quart est de la France. Les cartes du SCPRI de 1986 indiquaient des activités totales de seulement 500 Bq/m². Depuis le 2 mai dernier, on peut même lire sur le site Internet de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) que la carte des dépôts de radionucléides du 7 mai 1986 «ne représente que la part sèche des dépôts» et, de ce fait, «présente l'inconvénient d'occulter totalement la part humide des dépôts, formée à l'occasion des pluies tombées entre le 1^{er} et le 5 mai 1986, dont on sait qu'elle constitue la fraction majoritaire des dépôts dans l'est de la France».

Un mensonge d'État?

Pur produit de l'aristocratie française du nucléaire, Pierre Pellerin a fondé le SCPRI en 1956 et l'a dirigé d'une main de fer pendant 36 ans. Avec ses 120 salariés, l'organisme était chargé de la protection de la population et de la prévention contre la radioactivité. Dans un pays qui produit presque toute son électricité grâce au nucléaire, la responsabilité est de taille.

Pourtant Pellerin est depuis toujours un ardent défenseur de l'énergie nucléaire. En 1974, il estime que «de véritable danger serait que l'opposition à l'énergie nucléaire ne se généralise et mette alors réellement en cause le développement indispensable de cette source d'énergie particulièrement saine». Durant la même période, il s'oppose à la mise en œuvre de mesures de sécurité «excessives» dans les installations nucléaires afin de ne pas provoquer «une anxiété injustifiée».

L'enquête en cours pourrait révéler que, loin d'être le fait d'un seul homme, l'ordre de dissimuler des informations serait venu de plus haut. Les documents saisis par la justice contiennent en effet des notes manuscrites prises lors d'une réunion ministérielle présidée par le ministre de

l'Intérieur Charles Pasqua, le 16 mai 1986, indiquant «des chiffres qui ne peuvent pas être diffusés» et du «lait de brebis avec plus de 10 000 Bq/L».

La semaine dernière, Pierre Pellerin a d'ailleurs dû s'expliquer à propos d'un document publié par *Le Figaro*. Il s'agissait d'une note adressée au premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, par Michel Lajus, secrétaire général du comité interministériel de la sûreté nucléaire (SGCISN). Le fonctionnaire critiquait les méthodes du Dr Pellerin et lui reprochait d'avoir dissimulé des informations. «Le directeur du service [Pierre Pellerin] s'arroge un pouvoir d'appréciation sur l'opportunité de communiquer des informations à l'égard des pouvoirs publics», écrit-il. «Lorsqu'il s'agit de l'information des médias et du public, il s'agit de l'appropriation au niveau d'un service d'une responsabilité gouvernementale et d'ordre politique lourde de conséquence», concluait le responsable.

Mais il semble que Pierre Pellerin ait une vision très particulière de l'éthique en matière d'information. Le 13 juillet dernier, le quotidien *Le Monde* révélait qu'il aurait secrètement orchestré sa propre défense en 2003. Selon les informations recueillies grâce à des écoutes électroniques, ce serait en effet lui la plume qui se cache derrière un article signé en juin 2003 par trois éminents spécialistes de la médecine nucléaire. L'article soutenait qu'en France les «retombées [nucléaires] ont été très inférieures à celles qui auraient pu justifier des contre-mesures autres que le contrôle des denrées importées».

Pierre Pellerin dit n'avoir reçu aucun ordre du sommet de l'État. Mais la juge Bertella-Geffroy convoquera dans les prochaines semaines les directeurs de cabinet et conseillers des ministres de la Santé, de l'Industrie, de l'Environnement et de l'Agriculture de l'époque.

En pleine année électorale, et alors que l'affaire Clearstream n'est pas terminée, l'enquête pourrait nous en apprendre encore un peu plus sur la pratique du secret dans l'administration française. Mais, 20 ans plus tard, les choses ont-elles changé? Pas vraiment, selon le ministre de l'Environnement de l'époque Alain Carignon, qui déclarait au journal *Le Monde* que la réaction «serait tout aussi mauvaise» si la catastrophe avait lieu aujourd'hui. «Parce que les fondements de ces dysfonctionnements sont toujours là. Il y a une tradition française de haute administration, porteuse de l'intérêt général, une notion quasi religieuse, que l'on ne remet pas en cause.»

Correspondant du Devoir à Paris

DROITS

étaient homosexuels [et qu'ils pourraient être maltraités chez eux], mais il y avait un mur. Non pas que les gens étaient homophobes, mais il y avait quelque chose qui est maintenant tombé. C'est une grande victoire.»

Victoire qui n'est toutefois pas complète, estime Laurent McCatcheon. Car il y a toujours des préjugés à faire tomber au Québec et au Canada. «Le juridique est réglé, mais il reste à travailler l'égalité sociale. On vit dans une société tolérante, pas de doute. On n'est plus à l'époque de nos premières manifestations, où on se faisait injurier. L'évolution a été incroyable. Mais ça ne veut pas dire que tout le monde l'accepte.» Un sondage réalisé par Léger Marketing en 2004 révélait ainsi qu'un Canadien sur deux considère l'homosexualité comme une chose anormale... même s'ils sont prêts à la tolérer, incités en ce sens par les lois. C'est un peu pourqu'on M. McCatcheon milite pour doter le Québec d'une politique nationale de lutte contre l'homophobie, afin «que chaque pro-

gramme du gouvernement tienne compte de cette question».

Pour ceux qui n'en sont pas encore là, toutefois, la Déclaration de Montréal qui sera achevée à l'ONU après la Conférence internationale sur les droits humains des LGBT (lesbiennes, gais, bissexuels et transgenres) revêt une importance particulière. En préouverture des Outgames, la Conférence se tiendra de mercredi à samedi à Montréal, et plusieurs ateliers sont prévus autour de la question des droits garantis des LGBT à travers le monde.

«Je ne pense pas qu'une déclaration comme ça changera notre quotidien du jour au lendemain, exprime Robert Biedron. Mais ce type de document signé par une foule de pays est important pour la reconnaissance de notre dignité. Nous parlons d'être humains, ici.» Qui demandent essentiellement le droit de vivre librement.

Le Devoir

• PERSPECTIVES •



Des Palestiniens brandissaient la photographie d'Hassan Nasrallah lors d'une manifestation cette semaine.

AHMED JADALLAH REUTERS

À la tête du Hezbollah depuis 14 ans

Hassan Nasrallah est devenu l'ennemi numéro un d'Israël

MOUNA NAÏM

Beyrouth — Dans sa dernière représentation de celui qu'elle considère comme son «ennemi numéro un», et qu'elle s'affirme résolue à éliminer, l'armée israélienne dépeint le secrétaire général du Hezbollah, seyyed Hassan Nasrallah, sous la forme d'un boa prêt à étouffer les Libanais et le Liban. Imprimé sur des centaines de tracts lâchés par avion sur des localités du Sud-Liban, ce dessin est accompagné d'une légende en arabe qui met en garde contre l'homme, accusé de double langage: «Doux en apparence, venimeux en réalité.» Ce qui rend l'anecdote piquante, c'est que le seul responsable arabe dont les propos sont pris au sérieux par les dirigeants israéliens est, de leur propre aveu... ce même Hassan Nasrallah.

Pour ses partisans, le secrétaire général du Hezbollah est le premier «après Dieu et ses prophètes». Il est aussi très respecté au sein de la communauté chiite en général. L'ensemble des Libanais ont pour lui de la déférence, parce que, disent-ils, «il ne ment pas, ni ne parle pour ne rien dire». Ils attribuent — au moins en partie — à la guérilla du Hezbollah le mérite d'avoir forcé l'armée israélienne, en mai 2000, à se retirer de la zone qu'elle occupait depuis 22 ans au Sud-Liban.

Parce qu'il les venge de ce qu'ils considèrent comme la «lâcheté» et la «capitulation» de leurs gouvernements, de larges fractions de l'opinion publique arabe admirent, elles aussi, seyyed Nasrallah. Il incarne pour elles un condensé de trois icônes du siècle précédent: Gamal Abdel Nasser, Yasser Arafat et l'imam Khomeiny.

Si l'intéressé n'apprécierait pas forcément la référence aux anciens présidents égyptien et

palestinien, l'évocation du père de la révolution iranienne doit, en revanche, lui faire chaud au cœur. Khomeiny est en quelque sorte son père spirituel. Cette filiation revendiquée et le mouvement d'empathie dont il jouit au sein des opinions publiques arabes font de Hassan Nasrallah un trublion inquietant, qui plus est chiite, aux yeux des gouvernants d'une région à écrasante majorité sunnite.

Aversion pour al-Qaïda

Il est accusé, non seulement par les États-Unis et Israël, mais aussi par certaines forces politiques au Liban, d'être l'homme de l'Iran et de son allié, la Syrie. Il s'en défend vigoureusement et, tout en s'honorant de son amitié et de son alliance avec ces deux pays, il revendique un patriotisme libanais au-dessus de tout soupçon.

Hassan Nasrallah a par ailleurs une aversion quasi viscérale pour le mouvement djihadiste al-Qaïda qui, à ses yeux, travestit l'islam. Peu lui importe que le Hezbollah soit placé sur la liste des organisations «terroristes» dans certains pays occidentaux: la résistance à l'occupant, souligne-t-il, est un droit légitime.

Hassan Nasrallah est animé par une foi inébranlable en la justesse de la cause qu'il défend: le refus de l'occupation et de tous les comportements qui en découlent. Israël, dans son vocabulaire, est «la Palestine occupée», mais il a circonscrit la lutte du Hezbollah aux limites du territoire libanais. Il se veut le défenseur du Liban contre «toute velléité future d'agression israélienne» et le héros de la libération des parties encore occupées de son territoire.

Cela fait un peu plus de 14 ans que seyyed Nasrallah a été porté à la tête du Hezbollah. Il

a accédé à cette fonction après l'assassinat par Israël, en février 1992, de son prédécesseur, Abbas Moussaoui. Le titre de «seyyed» indique que cet homme de religion, au visage rond, à l'épaisse barbe noire et au regard direct, aujourd'hui âgé de 46 ans, appartient à la filiation du prophète Mahomet. Fils d'une famille de condition très modeste originaire du Sud-Liban, il est père de quatre enfants, dont l'aîné, Hadi, est mort en «martyr» au Sud-Liban en 1997.

Coups de boutoir

Sous la direction de Hassan Nasrallah, le Hezbollah, par ses coups de boutoir, a incontestablement contribué à accélérer la décision d'Israël de se retirer du Sud-Liban. En 2004, il a obtenu la libération de 30 Libanais et de 420 Palestiniens détenus par Israël, et la restitution par l'État juif des corps de 60 Libanais tués au combat. En échange, Israël a récupéré un colonel de réserve capturé vivant, ainsi que les corps de trois soldats tués en 2001.

C'est pour libérer les trois Libanais toujours détenus en Israël que le Hezbollah a enlevé deux soldats israéliens le 12 juillet. Ces trois hommes auraient dû faire partie de l'échange de 2004, mais ils en avaient été exclus en raison de divergences au sein du gouvernement israélien.

Hassan Nasrallah, qu'on dit fin stratège, a-t-il cette fois bien mesuré l'équilibre des forces régionales et internationales? A-t-il prévu que la réaction d'Israël serait si brutale? À la manière d'un joueur de poker, fort de plusieurs succès, a-t-il joué la partie de trop, au risque de tout perdre, y compris, dans son cas, la vie?

Le Monde

Conflits au Proche-Orient

Les clefs pour comprendre

La résolution 1559

Adoptée à l'ONU en septembre 2004, en réaction à la reconduction autoritaire du président libanais Émile Lahoud par Damas, elle exige le retrait total des forces étrangères du Liban et la dissolution des milices, Hezbollah inclus. Elle fixe aussi les frontières du Liban avec ses voisins.

Le Hezbollah

Mouvement armé fondé en 1982, avec le soutien de l'Iran et de la Syrie, à la suite de l'invasion israélienne, il est devenu un parti politique chiite libanais. Jusqu'en 2000, il a combattu pour la libération du Sud-Liban, qu'il contrôle maintenant.

Lahoud, un président contesté

Émile Lahoud est reconduit en septembre 2004 à la présidence du Liban grâce à la prolongation de son mandat par le parlement, soumis à des pressions syriennes. Depuis octobre 2005, sa démission est exigée par 55 % des parlementaires qui le soupçonnent d'être lié à l'assassinat de l'ancien premier ministre sunnite Rafic Hariri.

1982

Israël envahit le Liban en juin 1982, puis assiège Beyrouth (opération Paix en Galilée). En août, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) entame l'action d'évacuation de Beyrouth, sous protection multinationale. Le 14 septembre, le nouveau président libanais, Béchir Gemayel, est assassiné. Quelques jours plus tard, ont les massacres dans les camps palestiniens de Sabra et Chatila.

Prisonniers palestiniens

Ils sont 9400, dont 126 femmes et 300 mineurs, à être détenus en Israël. Le Hamas et le Hezbollah réclament «la libération de prisonniers arabes et palestiniens des prisons israéliennes». Le dernier échange de ce type entre Israël et le Hezbollah date du 29 janvier 2004.

Le Liban

Un État multiconfessionnel

- Langues: arabe (langue officielle), français et anglais
- Année de création: 1944
- Superficie: 10 452 km²
- Capitale: Beyrouth (1,6 million d'hab.)
- Villes principales: Tripoli (228 000 hab.), Saïda (140 000), Tyr (130 000), Baalbeck, Zahlé (125 000)
- Urbanisation: 60 %
- Densité: 382 habitants au km²

Population

- 4,5 millions d'habitants
- Religions: pays multiconfessionnel, formé principalement de 12 communautés chrétiennes (maronites, orthodoxes, catholiques), cinq communautés musulmanes (chiïtes, sunnites, druzes) et une minorité juive. En tout, environ 37 % de chrétiens et 63 % de musulmans.
- Espérance de vie: 67 ans
- Taux d'alphabétisation: 80 %

Politique

- Régime politique: république parlementaire
- Président de la république: Émile Lahoud, pro-syrien, président depuis 1998. En 2004, son mandat a été prolongé jusqu'en 2007.
- Premier ministre: Fouad Siniora. Dirige depuis 2005 un gouvernement d'union nationale, incluant pour la première fois le Hezbollah.
- Principales forces politiques: Parti Kataëb (principal parti maronite), Bloc national (chrétiens), Parti national libéral (maronite, Dory Chamoun), Parti socialiste progressiste (druze, Walid Joumblatt), Amal et Hezbollah (partis chiïtes).
- La constitution libanaise prévoit une répartition des forces politiques sur une base confessionnelle: le président est chrétien (maronite), le premier ministre sunnite et le président du parlement chiïte.

Économie

- Monnaie: livre libanaise (1 \$CAN = 1555 livres libanaises)
- PIB: 19,3 milliards \$CAN (2002)
- PIB par habitant: moins de 7150 \$CAN euros (2004)
- Taux de croissance du PIB: nul (2005)
- Taux de chômage: 20 %
- Taux d'inflation: 1,9 % en 2005

Israël

6,8 millions d'habitants

- Langues officielles: hébreu et arabe
- Superficie: 20 700 km² (hors plateau du Golan)
- Capitale: Tel-Aviv
- Villes principales: Tel-Aviv, Haïfa, Beer Sheva, Jérusalem.

Population

- 6,8 millions d'habitants
- Religions: judaïsme (81 %), islam (15 %), christianisme, (2,1 %), druzes (1,7 %)
- Espérance de vie: 79 ans
- Croissance démographique: +1,6 %
- Taux d'alphabétisation: 95,4 %

Politique

- Régime politique: démocratie parlementaire sans constitution
- Président de l'État: Moshé Katzav. Pouvoirs uniquement protocolaires.
- Premier ministre: Ehoud Olmert, depuis mai 2006. A succédé à Ariel Sharon à la tête du parti Kadima (centre). Gouvernement de coalition, impliquant notamment, en plus de Kadima, le Parti Travailliste, le Parti des Retraités (Gil) et le Shas.

Économie

- Monnaie: shekel
- PIB 2005: 147 milliards \$CAN
- PIB par habitant: 23 700 \$CAN
- Taux de croissance du PIB: +3,9 %
- Taux de chômage: 10,7 %
- Taux d'inflation: 3,1 %
- Solde budgétaire: -3,2 %

Libération



Des chars israéliens à la frontière avec Gaza.

YONATHAN WEITZMAN REUTERS

PROCHE-ORIENT

SUITE DE LA PAGE B 1

Damas n'entretient pas avec ces deux mouvements des relations de maître à sujet. Le Hezbollah est un parti profondément ancré dans la réalité libanaise, représenté au gouvernement et au Parlement; le Hamas est une émanation des drames palestiniens: l'un et l'autre existent indépendamment de la Syrie. Mais les liens tissés avec Damas sont tels qu'on imagine mal la branche damascène du Hamas et le Hezbollah ne pas solliciter un feu vert tacite des Syriens avant de se lancer dans l'enlèvement de soldats israéliens. Damas ne décide sans doute pas mais laisse faire. Pourquoi? L'appui au Hamas — une formation idéologiquement très éloignée du laïcisme du parti Baas au pouvoir à Damas — est politique et stratégique; c'est une carte syrienne pour continuer à jouer un rôle au Proche-Orient, pour être partie prenante à tout règlement israélo-palestinien.

Le Hezbollah est, lui, un allié privilégié de la Syrie au Liban. Également parrainé par la République islamique d'Iran, le Hezbollah symbolise l'alliance régionale, militaire et politique, conclue entre Téhéran et Damas, les «radicaux» de la région. Le président syrien, Bachar

al-Assad, n'a toujours pas «digéré» d'avoir dû ordonner l'an passé le départ de ses troupes du pays du Cédre. Il a cédé à la pression de la communauté internationale: les services syriens étaient soupçonnés d'avoir commandité l'assassinat d'un ancien premier ministre libanais, Rafic Hariri, lequel menait l'opposition à l'occupation continue de son pays par la Syrie.

Pourquoi laisser le Hezbollah provoquer Israël avec les enlèvements du 12 juillet? Pour prouver que le Liban est incontrôlable et ingouvernable sans la Syrie. Pour provoquer une réaction de Tsahal qui va humilier et affaiblir le gouvernement libanais de Fouad Siniora et sa majorité antisyrienne... Bref, pour venger un départ du Liban qui a mis fin aux nombreux profits que le régime al-Assad tirait de sa présence dans un pays dont la Syrie n'a historiquement jamais accepté l'indépendance. Hypothèses réalistes même si elles sont difficiles à démontrer.

Mansuétude américaine

Officiellement, l'Iran affiche son soutien politique au Hamas palestinien et ne cache pas ses étroites relations avec le Hezbollah. Mais s'il se déclare étranger aux enlèvements du 12 juillet, il est difficile d'imaginer que la République islamique n'a pas accordé un feu vert au

moins tacite à ses protégés libanais du Hezbollah. Quel intérêt pour l'Iran, dira-t-on? Le 12 juillet est le jour où les interlocuteurs de Téhéran dans le dossier du nucléaire décident de saisir à nouveau le Conseil de sécurité de l'ONU, tant l'Iran manifeste une mauvaise volonté. Coïncidence? Peut-être. Mais si l'Iran, dans l'épreuve de force en cours sur son programme nucléaire, avait voulu faire une démonstration de sa capacité de nuisance en laissant opérer le Hezbollah? Ou donner aux États-Unis un avant-goût de ce qui les attend en cas d'attaque sur les installations nucléaires iraniennes? La mansuétude manifestée par les États-Unis pour l'intervention israélienne contre le Hezbollah au Liban est interprétée par certains comme un avertissement que Washington adresse à Téhéran.

Les différents protagonistes du chaos proche-oriental ne calculent pas toujours les conséquences de leurs actes. Les événements des dernières semaines pourraient entraîner les uns et les autres bien au-delà de ce qu'ils souhaitaient au départ: la région ne manque pas de précédents où un drame majeur est né d'une série de dérapages incontrôlés.

Le Monde

ÉDITORIAL

L'étrange sommet

Dans quatre jours à peine, un sommet international sur le Liban se tiendra à Rome. Autour de la table, les abonnés aux pièges orientaux accompagnés cette fois-ci de mandarins des deux puissances sunnites des environs, soit l'Égypte et l'Arabie Saoudite. Problème? Le metteur en scène des convulsions actuelles, l'Iran chiite, n'a pas été invité.

Homme rompu à la complexité du Proche-Orient et ex-conseiller du président Clinton pour cette région, Robert Malley, aujourd'hui directeur au sein de l'ONG International Crisis Group, a signé une opinion méritant qu'on s'y arrête. Dans son texte, on peut lire ceci: «L'idée que la phase actuelle du conflit au Liban puisse se conclure en un accord sur le désarmement du Hezbollah sans un marché plus vaste avec Damas et Téhéran est illusoire. On le fera peut-être par voie militaire — c'est là sans doute l'espoir israélien —, mais au prix [...] d'une déstabilisation du Liban.»

Bien. Au milieu de la semaine prochaine, les représentants du Liban, des États-Unis, de l'Union européenne, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Russie, de l'ONU, de l'Égypte et de l'Arabie Saoudite vont plancher sur les sujets suivants: relance de l'aide humanitaire, déploiement possible d'une force internationale et, bien sûr, imposition d'un cessez-le-feu. Pour plusieurs de ces acteurs, États-Unis, Grande-Bretagne, Égypte et Arabie Saoudite au premier chef, les balises du cessez-le-feu doivent fixer dans le temps le désarmement du Hezbollah. Par exemple, on s'apprête à proposer l'intégration du bras militaire du Hezbollah dans l'armée libanaise.



Serge Truffaut

Le hic, on le répète, c'est que le dernier mot concernant le Hezbollah n'appartient pas au premier ministre libanais mais bel et bien à ses pendants syrien et iranien. Depuis le retrait des soldats syriens consécutif à l'assassinat de l'ex-premier ministre libanais Rafic Hariri, Damas a trouvé en Téhéran un allié plus que bienveillant. Quant à Téhéran, il a en Bachir al-Assad un président plus que conciliant. En aidant ce dernier à se maintenir au pouvoir, l'Iran fait pour ainsi dire un coup double: Damas participe à ses agissements au Liban et freine l'essor des Frères musulmans, des sunnites, que la majorité des Syriens voudraient voir à la tête de l'État. Ainsi, l'Iran peut poursuivre plus tranquillement, si l'on ose dire, son plan d'arrimage à long terme de l'Irak.

Dans l'organisation du sommet de Rome, on a donc réservé deux sièges à l'Arabie Saoudite et à l'Égypte. De prime abord, ce fait pourrait être considéré comme tout à fait secondaire. Il ne l'est pas du tout. Car en conviant les deux grandes nations sunnites de cette partie du monde, on prend peut-être le risque d'exacerber des tensions déjà très tendues. On doit se rappeler qu'au début de mai dernier, à Riyad, les pays sunnites ont officiellement affiché leur crainte que l'Iran accède au statut de puissance nucléaire tout en signifiant qu'ils prendraient des mesures nécessaires pour freiner cette montée en puissance.

Ainsi donc, les principaux ennemis de l'Iran, à l'exception d'Israël, prévoient arrêter les contours d'un cessez-le-feu devant se traduire par un désarmement du Hezbollah et par le déploiement d'une force internationale. De cette dernière, la secrétaire d'État Condoleezza Rice a estimé qu'elle devrait être «robuste», on ne saurait mieux dire, tout en précisant que les États-Unis n'y participeraient pas.

Admettons un instant que tout le monde s'accorde pour envoyer une force internationale sans Américains. Quels pays vont la composer? Pour les liens historiques que l'on devine, la France devrait être de la partie. Ensuite? La Grande-Bretagne? Comme les États-Unis, elle a trop à faire en Irak. Quant à la Russie, elle entretient des liens commerciaux trop étroits et trop sensibles avec l'Iran pour prendre ce risque. Alors qui? Vu la composition du sommet, l'Arabie Saoudite et l'Égypte devraient logiquement être considérés.

Imagine-t-on la scène? Des soldats sunnites portant les couleurs de deux pays qui critiquent haut et fort l'Iran vont commander aux chiites du Hezbollah de remettre leurs fusils et leurs missiles. C'est à se demander si tout n'a pas été fait pour sauver les apparences d'une communauté internationale qui, faute de s'impliquer sérieusement, a laissé pourrir la situation. En attendant, l'offensive israélienne a ramené le Liban 20 ans en arrière.

ROBERT BOURASSA AURA SA STATUE...



REPRISE

L E T T R E S

Et nous, les bénévoles professionnels?

Je viens de prendre connaissance d'un article paru dans l'édition du 20 juillet du journal *Le Devoir*, faisant état de l'adoption d'un décret accordant aux membres des conseils d'administration de six sociétés d'État une rémunération pouvant atteindre, dans certains cas, jusqu'à 30 000 \$ par an. Il y est fait mention, notamment, que les administrateurs de toutes les sociétés d'État sans exception devaient offrir leurs services bénévolement. Quelle horreur!

Je ne réagis pas souvent aux articles ou communiqués, je l'avoue, mais là, mais là, je suis en fureur! Ce n'est pas que je discute le bien-fondé d'une rémunération, quoique... Il s'agit plutôt des raisons invoquées pour ce faire, et je cite: «Le gouvernement met très fortement l'accent sur la responsabilisation des membres du conseil d'administration, sur leur imputabilité et sur la mobilisation des compétences qu'ils doivent mettre au service de l'organisme et de l'intérêt public [...] Ce n'est pas normal que ces gens-là ne soient pas rémunérés pour le travail qu'ils font, surtout si on veut avoir des gens de qualité.»

Et nous, les bénévoles «professionnels» œuvrant auprès des familles, en santé mentale et physique, auprès des personnes âgées, auprès de tout ce qui bouge, qui présente des signes de mal-être chronique? Et nous qui délaissions familles et enfants, qui prenons sur notre temps de travail qui, lui, est rémunéré, pour offrir nos services à la communauté? Et nous qui puissions souvent dans nos propres poches pour contribuer aux activités de financement que nous avons nous-mêmes organisées?

Doit-on comprendre, en lisant les propos cités ci-dessus, que nous ne sommes pas responsables, imputables et compétents? Doit-on comprendre qu'il y a différentes catégories d'intérêt public? Doit-on comprendre que notre travail est de second ordre, puisque bé-

névole? Et finalement, quoi qu'on en dise, quoi qu'on en pense, ce ne sont pas le complet veston Armani et les souliers Gucci qui font les «gens de qualité». Ce qui transpire de cet article que je n'hésite pas à qualifier d'odieux, c'est le mépris manifeste démontré à l'égard du bénévolat, comme s'il s'agissait d'une tare...

Et dire que nos demandes d'aide financière pour les démunis essuient des refus constants! «Limitations budgétaires.» On voit bien que les limites s'étirent plus facilement en certains milieux!

Lyne Goulet
«Bénévole professionnelle»
Le 20 juillet 2006.

L'armée du salut

Je n'ai pas voté pour les conservateurs mais je n'en respecte pas moins le fait qu'ils ont accédé au pouvoir selon les règles du jeu électoral et représentent dès lors les Canadiens à l'intérieur du pays et aux yeux du monde. J'ai cependant de la difficulté à accepter que notre premier ministre minoritaire prenne position en notre nom sur différents dossiers internationaux en suivant une pensée politique résolument armée aux philosophies conservatrices américaines, britanniques, australiennes et autres «alliés».

Usure du pouvoir et aura de scandale ont certes été la clé du récent changement de pouvoir, mais je ne crois pas que les Canadiens aient pour autant donné carte blanche à ce gouvernement pour réorienter de fond en comble la politique étrangère canadienne, et encore moins pour qu'il devienne le serviteur dévoué des visées de l'actuel gouvernement américain.

Je voudrais ici exprimer ma profonde inquiétude face à la tendance résolument militariste de notre premier représentant et aux opinions radicales qu'il soutient sur les tribunes internationales qu'il fréquente dorénavant. Je crois que, loin d'assurer notre sécurité, la poli-

tique étrangère de son gouvernement, ainsi affichée à la face d'un monde troublé, ne peut à terme que mettre le Canada et les Canadiens en situation de danger, ce qui à mon sens serait une erreur impardonnable.

Je suis également inquiet lorsque j'entends les propos alarmistes *at home* de M. Harper, sur la réalité du terrorisme devant laquelle, à l'en croire, les Canadiens (naïfs?) devraient ouvrir grand les yeux même chez eux. Discours qui me rappelle immédiatement les propos apocalyptiques du président américain ponctués d'alertes jaunes, orange ou rouges, que j'ai toujours soupçonnés de servir sa présidence dans ses moments les plus impopulaires, de même que ses investissements guerriers massifs.

Enfin, que Dieu, ou un prophète de bonheur, nous protège!

Pierre Deschênes
Montréal, le 17 juillet 2006

L'impuissance du monde à mettre fin à la violence

Je veux dire mon désarroi. Je termine à l'instant la lecture des textes d'Annabelle Mouni et de Yara El-Ghabdan. Je ne connais personne en Israël, personne en Palestine, personne au Liban. Et pourtant, je vis dans l'angoisse de toutes ces morts, de toutes ces vies brisées. Je comprends le désir des Israéliens de vivre en paix dans une patrie où le fait d'être juif ne soit pas annonciateur d'une menace millénaire. Je comprends le désir des Palestiniens de vivre en paix dans une patrie qui est la leur depuis si longtemps. Je comprends le désir des Libanais de vivre en paix dans une patrie enfin reconstruite. Encore détruite aujourd'hui. Et je suis désespérée devant toute cette violence, devant l'impuissance du monde à y mettre fin.

Micheline Marier
Montréal, le 20 juillet 2006

REVUE DE PRESSE

Les dangers d'une crise

Manon Cornéliier

La une des grands quotidiens canadiens-anglais ne diffère pas ces temps-ci de celles des journaux québécois. Les mêmes photos de civils en larmes, de maisons détruites par les bombardements illustrent les témoignages de Libanais éplorés, d'Israéliens craignant de nouveaux tirs de roquettes. Si le *Toronto Star*, le *National Post*, le *Globe and Mail* et un ou deux autres quotidiens ont immédiatement accordé une grande attention à la crise libanaise, la plupart des autres journaux ont attendu la mort de Canadiens pour lui consacrer leur couverture.

Mais là s'arrêtent les différences, car sur le plan éditorial tous les journaux soutiennent unanimement le droit d'Israël de se défendre contre des attaques provenant de territoires qu'elle n'occupe plus. Selon eux, l'État hébreu se devait de répondre à la provocation du Hezbollah. Tous rappellent que ni le Hezbollah, ni le Hamas ne peuvent invoquer une quelconque occupation pour s'attaquer à Israël puisque ce dernier s'est retiré du Sud-Liban et de Gaza. Les éditoriaux applaudissent le soutien accordé à Israël par le premier ministre Stephen Harper, le présentant fréquemment comme une position de principes et comme un changement bienvenu à la politique autrécus indecise du Canada au Moyen-Orient.

Mais la réponse d'Israël est-elle «mesurée», comme l'a dit Harper? Le commentaire du premier ministre, qui a fait bondir tant d'éditorialistes francophones, est traité avec des pincettes dans la presse anglophone. Aucune équipe éditoriale ne le critique directement. En fait, plusieurs quotidiens le soutiennent, dont le *National Post*, le *Calgary Herald*, le

Victoria Times-Colonist et plusieurs journaux de la chaîne SunMedia.

Le *Toronto Star*, qui a publié une grande diversité de points de vue sur cette crise, relève sans faire de commentaire, mais avec un léger ton de reproche, que Harper est le seul leader à ne pas avoir invité Israël à la retenue. Le quotidien se demande toutefois comment il est possible de doser l'autodéfense et de répondre à des milices qui ont pleine liberté de mouvement au Liban et dans la bande de Gaza et jouissent de l'appui matériel et financier de la Syrie et de l'Iran. Personne n'a une réponse claire, ajoute le *Star*, mais la retenue est de mise quand même, dit-il, car s'attaquer au Liban pour arrêter le Hezbollah pose le risque d'ébranler la mauvaise cible, soit le faible gouvernement libanais qui n'a jamais vraiment eu les moyens de désarmer la milice chiite. Des bombardements aériens ne peuvent, à eux seuls, y parvenir, mais ils risquent d'accroître l'amertume et la rage militante. Le *Star* refuse cependant de faire porter le fardeau uniquement à Israël. Il note que les Israéliens et les Palestiniens ont été près de s'entendre à quelques reprises, avant de voir leurs efforts ruinés par les extrémistes armés, soutenus par la Syrie et l'Iran. Si une intervention non militaire de la communauté internationale est requise pour calmer le jeu au Liban, elle doit cibler les deux camps, et donc ces pays aussi.

Chroniqueur au même journal, James Travers a été plus direct dans ses commentaires sur Harper. «La réponse originale de Harper manquait d'équilibre. En soutenant sans réserve les bombardements israéliens qui touchaient tant les civils que les cibles du Hez-

bollah, le premier ministre n'a pas su prendre en considération la menace posée à la stabilité régionale, ni les questions soulevées par la présence de Canadiens vivant ou visitant le Liban.»

Le *Globe and Mail* prend note des critiques adressées à Stephen Harper mais le quotidien semble partager son avis. Aucun pays ne peut rester les bras croisés face à des attaques injustifiées contre son territoire, dit le *Globe*. Et «dans un voisinage aussi dangereux que celui où vit [Israël], tendre l'autre joue n'est pas une option. [...] L'ampleur de la réponse israélienne correspond à l'ampleur de la menace» posée par le Hamas et le Hezbollah qui semblent travailler de concert. Le *Globe* reconnaît cependant qu'Israël doit être prudent car le gouvernement libanais est fragile et le pays du Cédre vient à peine de sortir de l'emprise de la Syrie. Comme le *Star*, le *Globe* dit qu'Israël «a raison de frapper fort, mais il doit s'assurer de frapper la bonne cible».

Voix discordantes

Il y a bien eu quelques voix discordantes parmi les chroniqueurs. Michael Harris, du *Ottawa Sun*, a été un des premiers à mettre en doute la réplique choisie par Israël. Harris rappelle qu'en 2004, Ariel Sharon avait répondu par un échange de prisonniers à l'enlèvement d'un homme d'affaires israélien qui était également résident. Aucune goutte de sang n'avait été versée. Le premier ministre actuel a quant à lui choisi d'attaquer Gaza et le sud du Liban, d'arrêter une partie du gouvernement palestinien, de détruire des infrastructures. Dans un monde respectueux de la loi et de l'ordre, il existe un droit à l'autodéfense, dit Harris,

mais ce dernier est assorti d'un test essentiel: la proportionnalité. Sinon, c'est le Far-West. Harris cite le code criminel canadien selon lequel, pour se défendre, on doit n'avoir recours qu'à la force nécessaire pour empêcher un assaut ou une répétition de celui-ci. Selon Harris, l'histoire montre qu'aucune attaque n'était nécessaire pour obtenir la libération des otages. Il en conclut que la réplique était un acte de «violence préméditée» qui a provoqué plus de pertes que l'acte initial, un dérivé de cette guerre préventive prônée par l'administration américaine. Des analystes ont d'ailleurs écrit dans plusieurs journaux que les objectifs d'Israël ne se limitaient plus à libérer les otages et que l'État hébreu attendait un prétexte pour s'attaquer ainsi au Hezbollah.

A l'opposé du spectre idéologique, on retrouve, comme tout un chacun s'y attendait, une des voix conservatrices les plus radicales au Canada. Ezra Levant, éditeur du *Western Report* et chroniqueur au *Calgary Sun*, rappelle que le Liban et Israël vivaient en paix jusqu'à ce que des organisations terroristes, d'abord palestiniennes puis chiites, s'installent au Liban pour faire la guerre à Israël. Comme la plupart des observateurs, il souligne les liens existant entre le Hezbollah, le Hamas, la Syrie et l'Iran. A son avis, les deux milices n'ont pas agi de façon indépendante ni improvisée. Il est persuadé que l'Iran a voulu détourner l'attention de ses visées nucléaires. Levant parle carrément d'une «nouvelle guerre mondiale» que «nous» sommes en train de gagner. Sa recette a de quoi faire frémir. «L'Afghanistan a été libéré, ensuite l'Irak. Terminons le travail au Liban et portons le drapeau de la liberté en Syrie et en Iran et ensuite en Arabie Saoudite.» Rien de moins.

mcornellier@ledevoir.com

IDÉES

Monsieur Harper, la paix!

BERNARD LANDRY
Ancien premier ministre

Monsieur le premier ministre, Vu du Québec, l'impact de vos politiques étrangères et de défense est tout simplement catastrophique. Autant l'impulsion donnée naguère par Lester B. Pearson, Prix Nobel de la paix, était inspirante ici comme ailleurs, autant votre attitude de belliqueuse et vos positions tranchées font l'objet d'une réprobation quasi générale.

Vous avez été le premier dirigeant au monde à sanctionner l'Autorité palestinienne après l'élection du Hamas. Il est vrai que ce résultat, quoique démocratique, avait un caractère inquiétant et dangereux, mais votre prise de position prématurée et sans nuances n'a rendu service à personne.

Votre devoir était plutôt d'intervenir d'une façon nuancée pour préserver la capacité de médiation ultérieure du pays que vous dirigez. Le Canada n'est pas la première puissance du monde ni même une grande puissance. Il y aura toujours assez de pays pour tenir des positions intransigeantes, parfois nécessaires il est vrai, mais qui compliquent tout dialogue par la suite. Il fallait dénoncer vigoureusement le commandement militaire du Hamas et tenter d'agir sur la Syrie plutôt qu'entraver le travail gouvernemental, largement social, de l'Autorité palestinienne et de Mahmoud Abbas. Par des positions plus modérées dans le passé, le Canada a pu contribuer, suivant sa tradition, au rapprochement

des parties. Vous avez compromis cette réputation.

Quand vous avez, sèchement, et avant de connaître l'horrible suite des choses, proclamé le droit d'Israël à se défendre, vous n'avez fait qu'exprimer une évidence presque universellement reconnue. Mais en parlant de façon aussi laconique, vous avez négligé le fait que, dans cette malheureuse région du monde qui souffre depuis un demi-siècle et qui a accumulé tant de haine, il est presque inévitable que l'on soit exposé à abuser de ses droits, surtout quand on reçoit, après une cruelle provocation, une telle approbation illimitée. Votre devoir était de parler de droit, mais aussi de la modération requise dans son exercice.

Vous avez oublié aussi, dans votre analyse sommaire, qu'il y a au Québec des citoyens et des citoyennes qui ont de forts attachements à ces pays troublés et qui sont bouleversés par ce qui s'y passe. Les dirigeants d'ici ne doivent jamais donner à ces compatriotes l'impression qu'ils ne sont sensibles qu'à une thèse, comme l'ont fait vos propos qui ne faisaient aucunement part des choses. Tout le monde sait, sauf quelques fanatiques, que ni le droit ni la vérité ne se situent d'un seul côté.

Vous ne pouvez ignorer qu'au Québec nous aimons profondément le Liban depuis toujours et que sa destruction nous brise le cœur. Savez-vous que l'on surnomme, avec affection, Saint-Liban un arrondissement de Montréal? Savez-vous par ailleurs que plusieurs jeunes du Québec, toutes origines confondues, sont allés vivre dans des kibboutz? Savez-vous que des religieux québécois ont géré les lieux saints à Jérusalem? Savez-vous par exemple que le regretté Pierre Bourgault et moi-même avons planté avec émotion des arbres sur les collines autour de Jérusalem?

L'immense majorité des Québécois, qu'ils aient ou

non des liens particuliers avec le Moyen-Orient, souhaitent ardemment la paix dans ces terres qui ont marqué si profondément notre culture et notre civilisation. Comme la majorité des Israéliens et des Palestiniens eux-mêmes, ils croient encore au projet difficile mais incontournable de deux États complets et réconciliés vivant en sécurité à l'intérieur de frontières stables.

Il faut donc aider nos compatriotes d'origine juive ou libanaise en particulier à s'acquitter d'un de leurs devoirs sacrés à partir de cette terre de paix du Québec, qui consiste à contribuer par un dialogue local exemplaire au retour de l'harmonie sur ces rivages lointains. Votre attitude ne contribue pas à cela.

Je veux bien saluer certains de vos efforts de rapatriement des nôtres tragiquement retenus au Liban et votre crochet par Chypre. Cependant, vous devez reconnaître que la logistique de cette opération fut lamentable en soi et surtout comparée aux autres. Ce qui m'amène à vous faire une suggestion. Plutôt que de consacrer d'énormes ressources à maintenir une force blindée dont je ne vois pas contre qui elle pourrait nous défendre et qui elle pourrait nous permettre d'attaquer, le Canada ne devrait-il pas devenir un pays exemplaire en matière d'évacuation de personnes en détresse, de chez nous ou d'ailleurs, et devenir une des premières puissances en matière de soutien humanitaire? Pour cela, il faut des moyens et une crédibilité qui, hélas, ne découlent d'aucune façon de vos attitudes des derniers mois et des dernières semaines.

J'ai le plus grand respect pour vos lourdes fonctions, monsieur le premier ministre, et c'est pour cela que je vous conjure de vous concentrer sur la paix et de laisser à d'autres les attitudes agressives et simplistes qui ne correspondent pas à la vision de la nation québécoise dans la recherche de l'harmonie universelle.

MÉGALOPOLITAIN

Les professionnels ne doivent pas être les seuls à payer

ANDRÉ BOURASSA

Président de l'Ordre des architectes du Québec

Au début de juin, le bureau du directeur exécutif des projets de modernisation du CHUM, du CUSM et du CHU Sainte-Justine faisait une annonce pour le moins surprenante. En raison de ses préoccupations budgétaires, le gouvernement a décidé de faire porter sur les architectes et autres professionnels tout dépassement de coût ou tout retard dans l'échéancier prévu pour la construction annoncée des trois mégahôpitaux de Montréal.

Alors que le gouvernement reconnaît que les imprévus sont «la faute de tout le monde», seuls les professionnels écopent d'une pénalité de 25 % s'il y a dépassement du budget estimé. Pour faire passer la pilule, on leur fait miroiter une prime bien inférieure mais que nul ne parvient à chiffrer réellement si, d'aventure, ils parvenaient à compléter les travaux à un coût moindre que l'estimation.

L'Ordre des architectes du Québec convient de l'importance de construire dans le plus grand respect des budgets établis. Par contre, nous contestons cette approche extrêmement réductrice du gouvernement, qui ne jure que par le respect des budgets et n'en impute la responsabilité qu'aux professionnels!

Il nous apparaît pour le moins surprenant que la solution la plus économique et la plus rentable que le gouvernement ait pu trouver pour le long terme soit la construction simultanée de trois mégahôpitaux dans la même ville et dans un échéancier serré. At-on seulement pensé que, par son gigantisme, ce chantier — le plus gros au monde dans le domaine de la santé, selon ses instigateurs! — possède en lui le germe d'une pénurie tant en matériaux de construction et en équipement qu'en main-d'œuvre? Il n'y a rien de tel qu'une situation de pénurie pour faire bondir les prix et engendrer d'importants dépassements de budget. Et l'on voudrait blâmer les architectes pour cet état de fait qui est totalement indépendant de leur volonté?

Obnubilés par les questions budgétaires, les responsables du projet semblent escamoter l'aspect qualitatif qui devrait occuper l'avant-scène dans le cadre d'un projet d'une telle envergure. Tout en négligeant de mettre l'accent sur la qualité des travaux, le gouvernement met d'emblée la table pour un dépassement important des coûts de construction en plus de ne pas répondre adéquatement aux besoins des usagers, des médecins et du personnel hospitalier.

Dans ce dossier, la clause de pénalité sur la base de dépassement des coûts estimés pourrait bien avoir un effet pervers. Confrontés à un risque de faillite réel dans le cas d'un dépassement de coûts (une pénalité de 25 % correspondant à beaucoup plus que les profits potentiels), bien des professionnels, avec la promesse d'une prime, pourraient être tentés de faire preuve d'une extrême prudence et de gonfler leurs estimations de coûts afin de s'assurer une marge de protection. Cette réaction, bien humaine, aurait pour effet de livrer un bâtiment potentiellement moins cher mais assurément de moindre qualité que ce qui est attendu par tous.

Il n'est pas acceptable pour l'Ordre des architectes du Québec que le gouvernement induise artificiellement chez les professionnels un réflexe qui est contraire à l'éthique professionnelle. De plus, cette situation démontre bien l'incompréhension du gouvernement devant le rôle de ses professionnels et les possibilités qu'ils offrent lorsqu'ils sont bien encadrés.

La préparation d'une estimation des coûts de construction est une étape cruciale dans le processus d'un projet. Elle vise à déterminer le prix juste et à prévoir les coûts réels de construction. Une estimation trop basse est une erreur. Une estimation trop haute l'est tout autant. On devrait donc évaluer la performance du professionnel en fonction du fait qu'il a bien estimé les coûts de construction, en lui donnant une marge de manœuvre raisonnable vers le haut ou vers le bas.

Comme si le projet des mégahôpitaux n'était pas déjà suffisamment complexe en soi, le gouvernement souhaiterait, en plus, imposer la formule des PPP, formule que les partenaires de l'industrie, dans l'ensemble, ne connaissent pas encore très bien. C'est plus qu'il n'en faut pour s'assurer de coïncider les professionnels entre le client (les mégahôpitaux) — qui peut, au cours des soixante mois que dureront les projets, exiger des modifications ou des mises à jour — et l'entrepreneur ou le partenaire privé qui réalisera concrètement les hôpitaux en faisant face à des imprévus inévitables, le tout sous le regard d'un État qui s'en lave les mains et n'est pas imputable de ses propres errements.

Souhaitons que le gouvernement revienne sur ses intentions avant qu'il ne soit trop tard. Tant que les contrats ne sont pas signés, il peut toujours faire marche arrière.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Étant donné l'abondance de courrier, nous vous demandons de limiter votre contribution à 8000 caractères (y compris les espaces), ou 1100 mots. Inutile de nous téléphoner pour assurer le suivi de votre envoi: si le texte est retenu, nous communiquerons avec son auteur. Nous vous encourageons à utiliser le courriel (redaction@ledevoir.com) ou un autre support électronique, mais dans tous les cas, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées complètes, y compris votre numéro de téléphone.



Stephen Harper, à droite, en compagnie du président américain George W. Bush et du premier ministre japonais Junichiro Koizumi, lors de la rencontre du G8.

Le Canada doit faire respecter le droit international

Monsieur le premier ministre, Le Canada est un État de droit. Nous avons adhéré à des conventions internationales et nous sommes une population pacifique. Nous sommes majoritairement convaincus que la paix passe par le droit international et nous tenons à ce que notre pays en fasse la promotion et le respecte. Ce n'est pas en encourageant l'escalade de la violence aveugle que nous allons favoriser la paix.

C'est donc avec consternation que nous assistons depuis quelques semaines aux attaques perpétrées par les forces israéliennes contre la population palestinienne, avec la bénédiction du président des États-Unis et la vôtre, ce qui constitue une différence marquée avec l'approche nettement plus équilibrée qui a toujours été celle des gouvernements canadiens, ainsi que celles de l'ONU et des pays européens.

Nous venons d'atteindre un autre sommet dans l'escalade avec la pluie de bombes qui s'abat sur le Liban. Israël défie le droit international, et la paix n'est pas possible quand le droit n'est pas respecté. L'enlèvement de trois militaires (un à Gaza, deux au Liban) ne justifie pas qu'on terrorise des populations civiles, qu'on détruise des infrastructures essentielles comme des ponts, des centrales électriques, des ports, des aéroports, des réserves d'essence, ni qu'on prenne le risque de tuer des familles entières.

Vous avez approuvé l'agression israélienne contre ses voisins, au nom du droit d'Israël à se défendre, alors que bien d'autres pays, pourtant tout aussi préoccupés de lutte contre le terrorisme international, ont eu une réaction plus critique. En tant que gouvernement minoritaire, vous n'avez pas le droit d'associer l'ensemble de la population canadienne à ces actions en les approuvant.

Le droit de légitime défense n'est possible que s'il est proportionné, ce qui n'est évidemment pas le cas ici. Dès lors, l'action israélienne ne peut être considérée que comme une agression armée, interdite par les articles 2.4 et 33 de la Charte des Nations Unies, qui lie le Canada. De plus le Canada a une obligation de coopération avec l'ONU dans le cadre de ses efforts pour maintenir la paix et la sécurité internatio-

nales, et le Secrétaire général a demandé, lundi 17 juillet, l'arrêt des représailles israéliennes.

Le gouvernement israélien ne vise la population civile libanaise. Pourtant, le ministre israélien de la sécurité, M. Avi Dichter, a exprimé devant les médias, les enjeux de l'offensive militaire: «Des dizaines de milliers de Libanais qui fuiront vers le Nord, cela va exercer des pressions nécessaires sur le Hezbollah» (Le Monde, 16 juillet 2006). Cette volonté constitue une violation claire du droit international des droits humains et du droit international humanitaire, en particulier de l'article 33 de la Convention (IV) de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949, qui stipule: «Aucune peine collective, pécuniaire ou autre, ne pourra être édictée contre les populations, à raison de faits individuels dont elles ne pourraient être considérées comme solidairement responsables.» C'est sans doute aussi une violation de l'article 8 du Statut de Rome sur la Cour pénale internationale, qui définit clairement le crime de guerre comme «le fait de diriger intentionnellement des attaques contre la population civile en tant que telle ou contre des civils qui ne participent pas directement aux hostilités».

Le 19 juillet 2006, Mme Louise Arbour, Haut Commissaire des Nations Unies pour les droits de l'homme, exprimait sa grande inquiétude au sujet du nombre élevé de morts et de blessés du côté des populations civiles libanaise, palestinienne et israélienne. Dans un communiqué, Mme Arbour admet les impératifs de sécurité du gouvernement israélien, mais ajoute aussitôt qu'il doit respecter le droit international humanitaire et s'abstenir d'attaquer des civils et des objectifs civils. Comme Mme Arbour, nous ne doutons pas de la responsabilité du Hezbollah, mais nous ne pouvons cautionner l'action destructrice d'un État de droit comme Israël.

Israël exige avec raison l'application de la résolution 1559 du Conseil de sécurité de l'ONU de 2004 qui demande notamment le désarmement du Hezbollah: les actions terroristes de ce groupe ne peuvent aucunement être appuyées. Nous souhaitons tous, en effet, un Liban démocratique où l'usage des armes soit la prérogative exclusive de l'État, et nous appelons de nos vœux une coexistence pacifique

entre l'État d'Israël et ses voisins. Rappelons toutefois qu'Israël lui-même ne respecte pas les multiples résolutions adoptées par le Conseil de sécurité depuis des décennies en faveur des droits du peuple palestinien, notamment la résolution 242 qui exige depuis près de 40 ans le retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés en 1967.

C'est pourquoi nous vous demandons de dénoncer immédiatement l'attaque déclenchée par le gouvernement d'Israël contre les peuples palestinien et libanais et d'exiger la fin immédiate de cette agression.

Veuillez croire, Monsieur le Premier ministre, en l'expression de notre haute considération.

RYOYA CHUNG

Professeure de philosophie, Université de Montréal

YVES COUTURE

Professeur de science politique, Université du Québec à Montréal

FRANÇOIS CRÉPEAU

Professeur de droit international, Université de Montréal

ÉLISE GROULX

Avocate, présidente de l'Association Internationale des Avocats de la Défense (AIAD), présidente Honoraire du Barreau Pénal International (BPI)

CHRISTIAN NADEAU

Professeur de philosophie, Université de Montréal

MICHEL SEYMOUR

Professeur de philosophie, Université de Montréal

DANIEL M. WEINSTOCK

Professeure de philosophie, Université de Montréal, Chaire de recherche du Canada en éthique et philosophie politique

MARIE-JOËLLE ZAHAR

Professeure de science politique, Université de Montréal

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chénier (éducation), Joëlle Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendre Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Benoît Monger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumas (communisme Internet), Isabelle Poiré (santé), Louise-Madeleine Rioux Soucy (culture), Pauline Gravel (science), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précoart (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Malesfant et Christine Dumazet (relucteurs), Renée Léon Guilmette et Serge Paquin (relucteurs surnuméraires), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cabaret Culture), Julie Carpentier (papiers), Paul Bennett (papiers cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (jeunes), Odile Tremblay (cinéma), Frédérique Doyon (surnuméraire), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Dominique Remy (papiers), Philippe Papiereau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires), à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (papiers international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Talbot (adjoint au directeur de l'information), Serge Trépanier (éditorialiste), à l'information politique: Hélène Bussière, Marie-Pier Frappier, Alexandre St-Onge (communisme), La documentation: Gilles Poiré (directeur), Manon Devonne, Rachel Rochelort (Ottawa), à l'information internationale: Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque, Marlyse Hamelin (territoires à la télévision), Marie-Pier Frappier, Alexandre St-Onge (communisme), à la publicité et le marketing: Jean de Billy, Jean-François Bousé, Marlene Côté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christian Legault, Angèle Blais, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Marlene Koppé, Micheline Riordan, Nadia Selmi, Mélanie Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (surnuméraires), LA PRODUCTION Christian Gosselin (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Corbiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zeman, Olivier Zaida, INFORMATIQUE Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Alexandre Gaudreau (coordonnateur de la promotion et de la sollicitation), Caroline Simard (responsable service à la clientèle, par intermédiaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, L'ADMINISTRATION François Bisson (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furoy, Ghislaine Lefebvre, Claudette Belliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des États-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de loyalisme d'un Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

Lord TWEEDSMUIR
(12-2-21)

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Directeur : Georges PELLETIER

Rédacteur en chef : Omer HEROUX

Montréal, samedi 15 juillet 1944

REDACTION ET ADMINISTRATION
480 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES

TELEPHONE : 3361

BOIRE, DIMANCHES ET FÊTES
Administration : 3361
Rédaction : 2984
Gérant : 3361

18 juillet 1944

L'aspect tragique de la guerre des partisans

LES FORCES FRANÇAISES DE L'INTERIEUR

Les forces françaises de l'intérieur dont le général de Gaulle a confié le commandement au général Koenig, — les bandes du "maquis", pour employer l'expression pittoresque qui a fait fortune, — posent actuellement tout un problème de droit international. Il s'agit de savoir si ces partisans français sont des rebelles qui s'exposent à être exécutés sommairement ou des soldats réguliers qui ont droit au traitement ordinaire. Les belligérants ne s'entendent pas du tout sur la situation de ces Français et sur l'interprétation à donner aux conventions militaires de La Haye.

Le commandant en chef des armées alliées d'invasion, le général Eisenhower, a lancé une proclamation pour réclamer les forces françaises de l'intérieur comme des troupes régulières relevant de son commandement. Il a dit qu'il s'agit de formations parfaitement organisées et portant un signe distinctif. Berlin s'est hâté de rejeter complètement les prétentions du généralissime Eisenhower. Les Allemands affirment que les francs-tireurs du maquis risquent l'exécution parce qu'ils violent les clauses de l'armistice franco-allemand de 1940, qu'ils désobéissent aux lois du gouvernement de Vichy et qu'ils ne respectent pas les conventions de La Haye.

Le haut commandement allié a immédiatement riposté par la voix de la "British Broadcasting Corporation" que tout soldat allemand qui aura commis un acte d'atrocité comme l'exécution de partisans ou le massacre de civils sera impitoyablement

puni à la fin de la guerre et qu'il ne pourra invoquer pour sa défense les ordres d'une autorité supérieure. Le général de Gaulle, pour sa part, a menacé de fusiller un prisonnier de guerre allemand pour chaque partisan français qui sera exécuté.

Le général de Gaulle a de plus ordonné à tous les officiers et sous-officiers de l'armée française de rejoindre sans délai les forces de l'armée de l'intérieur. Il a ajouté que ceux qui ne se rendront pas à cette sorte d'ordre de mobilisation manqueront à leur devoir et qu'ils devront en subir les conséquences.

C'est dire que la vie et le devoir ne sont plus guère faciles pour les habitants de l'Europe continentale. Dans le cas des Allemands, il s'agit de savoir s'ils désobéiront aux ordres de leurs chefs et risqueront le poteau d'exécution en vertu de la discipline militaire ou s'ils les exécuteront en risquant des sanctions de la part des Alliés après la guerre. Dans le cas des Français, il s'agit de savoir s'ils désobéiront aux ordres du gouvernement qui siège à Vichy et risqueront de se voir sans défense devant les troupes et les pelotons de l'armée d'occupation en obéissant à l'ordre de mobilisation d'Alger ou s'ils resteront chez eux au risque d'être honnis et punis comme traîtres après la libération de la France.

Qui racontera tous les drames que suscite cette petite guerre derrière les lignes? La guerre des partisans généralisée est certainement l'un des aspects les plus tragiques de la guerre totale, l'une des innovations les plus cruelles que l'on ait connues depuis le conflit de 1914-1918. — Pierre VIGEANT.

18 juillet 1944

Un ex-prodige meurt dans la misère

Boston, 18, (A.P.) — William James Sidis, 46 ans, qui émergea des professeurs d'Harvard avec ses théories originales sur la quatrième dimension, alors qu'il était enfant, est mort aujourd'hui, commis obscur et malchanceux, employé à \$15 par semaine pour faire fonctionner une machine à additionner.

Sidis est mort de causes naturelles après avoir mené pendant 25 ans une vie cachée, exigeant des emplois où il ne serait pas "obligé de penser."

Son enfance avait été réellement prodigieuse. Guidé par son père, le Dr Boris Sidis, psychologue, il apprit sa grammaire en six mois et décrocha un grade universitaire, avec distinction, à Harvard, à l'âge de 16 ans.

Le père de Sidis avait écrit un livre pour conseiller aux parents de ne pas craindre d'enseigner aux enfants dès leur bas âge. A quatre ans, Sidis pouvait taper à la machine à écrire; parler une demi-douzaine de langues et en lire une couple d'autres avant l'âge de dix ans.

Le seul ouvrage qui soit sorti de ce cerveau fertile est un livre de 300 pages publié en 1927 : un traité sur le plaisir de collectionner les correspondances de tramway comme passe-temps.

Le carnet du grincheux

Des voyageurs à pied, qui ont pris l'habitude de compter sur l'hospitalité des voitures qu'ils rencontrent sur la route, ont adopté l'expression "sur le pouce" — voyager sur le pouce — pour traduire "lift" — avoir un "lift".

Voyager "sur le pouce"; l'invention est jolie et fait image. Elle illustre d'ailleurs le signal du pouce levé employé par les quêteurs de places pour signifier leur demande.

Mais les refus sont plus nombreux que les acceptations. Et bon nombre d'aimables promeneuses, une fois embarquées, s'en mordent les pouces.

Le Grincheux

19 juillet 1944

En quelques lignes

Une douzaine de Doukhobors, condamnés au pénitencier après avoir été trouvés coupables de nudisme, et libérés plus tard en appel, à Vancouver, devront de nouveau être arrêtés aujourd'hui, à ordonné la Cour d'appel.

Recherche et adaptation : Pierre Rousseau

EATON

Heures d'été : 9 h. 30 à 5 h. 30, du lundi au vendredi. Le samedi, le magasin ferme toute la journée.

Fauteuils Queen Anne

Spécial lundi,
jour d'aubaines

9.49

Quantité limitée, venez tôt. Forme gracieuse, préférée de tous, confortables et pas chères. Cadre de merisier façon noyer, siège et dossier rembourrés de tapissiererie de coton.

Meubles, au cinquième



THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

17 juillet 1944

Le Frère Marie-Victorin meurt dans un accident de la route

Le célèbre botaniste canadien-français disparaît tragiquement, à 59 ans — Il revenait d'une excursion de botanique au lac Noir — L'oeuvre du Frère Marie-Victorin est considérable et il était connu dans le monde entier

Un accident de la route, survenu samedi soir près de Saint-Hyacinthe, a coûté la vie au Révérend Frère Marie-Victorin, savant botaniste et l'un des fils les plus brillants du Canada français.

Le Frère Marie-Victorin revenait d'une excursion de botanique au lac Noir, quand l'automobile qui le transportait vint donner contre une voiture qui roulait en sens inverse, à Sainte-Rosalie. Les neuf voyageurs des deux automobiles furent blessés et le directeur du Jardin botanique de Montréal mourut pendant qu'on le transportait d'urgence à l'hôpital de Saint-Hyacinthe.

Saint-Hyacinthe, 17 (D.N.C.) — Le Révérend Frère Marie-Victorin, des Frères des Ecoles chrétiennes, directeur de l'Institut botanique de l'Université de Montréal et du Jardin botanique de Montréal, a trouvé la mort samedi soir, vers 10 heures 30, au cours d'une collision d'automobiles survenue sur la voie Sir Wilfrid Laurier, entre Saint-Hyacinthe et Sainte-Rosalie (Bagot). Blessé à la tête, il succomba environ une heure après l'accident pendant qu'on le transportait à l'hôpital Saint-Charles de cette ville.

Neuf autres personnes furent blessées au cours du même accident, dont une très gravement, M. Emile Lévesque, 23 ans, de Toronto, dont la famille demeure à Shawinigan-les-Chutes. On s'attend à sa mort d'un moment à l'autre. M. Lévesque était dans la voiture qui entra en collision avec celle où voyageait le Frère Marie-Victorin. [...]

L'accident se produisit vers 10 heures 30 du soir, non loin de Sainte-Rosalie, à un endroit où la voie Sir-Wilfrid-Laurier se sépare en deux voies uniques. Il appert que l'un des chauffeurs se trompa de voie et s'engagea dans celle où venait en



ARCHIVES LE DEVOIR

Le Frère Marie-Victorin, directeur du Jardin botanique de Montréal, est décédé samedi d'une collision automobile. Neuf autres personnes furent blessées au cours du même accident.

sens contraire une automobile qui le heurta de front.

Le Frère Marie-Victorin fut blessé au front et à la bouche, apparemment assez légèrement, mais on croit qu'il succomba à une syncope. Il souffrait du coeur depuis longtemps. Ses compagnons lui donnèrent tous les soins possibles, mais il expira dans le taxi qui le conduisait à l'hôpital. Le R. F. Marie-Victorin était un des botanistes les plus en vue de l'Amérique du Nord. Né Kirouack (Conrad), le 3 avril 1885, il était originaire de Kingsley Falls, non loin de Sherbrooke.

Il était titulaire de la chaire de botanique à l'Université de Montréal, docteur en sciences, membre de la Société Royale du Canada, deux fois lauréat du prix d'action intellectuelle, lauréat du prix David, lauréat du prix Grandoger (France), pour

l'ensemble de son oeuvre, lauréat du prix Coigny de l'Académie des Sciences de Paris, membre de la Société botanique de France, de la Linnean Society de Londres, de l'Office provincial des recherches scientifiques, de l'American Association for the Advancement of Science, de l'Académie Colombienne des Sciences (Bogotá). Il était l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages, scientifiques et littéraires.

Son oeuvre principale est La Flore Laurentienne, monumental ouvrage sur la flore de la province de Québec, publié en 1935. On lui doit aussi deux volumes considérables et il en préparait un troisième sur la flore de l'île de Cuba. Le Frère Marie-Victorin fut le premier à étudier la flore du Québec sur une base critique. Il avait fait de nombreuses excursions bota-

niques dans la province, notamment sur l'île d'Anticosti, dans la Minganie et la Gaspésie, au Lac-Saint-Jean. Il avait également travaillé sur le terrain à Cuba, au Mexique, à Haïti. Il donna des cours à l'Université Notre-Dame d'Indiana et des conférences à l'Université Harvard, à Cambridge, Mass., à Londres et en Afrique-Sud. [...]

Les deux voitures ont subi des dommages considérables. Le R. F. Marie-Victorin reçut les premiers soins et les derniers sacrements avant d'être transporté à l'hôpital. Il ne perdit pas conscience et causa pendant une vingtaine de minutes avec les personnes qui l'entouraient avant d'expirer.

Le corps a été transporté au Mont-Saint-Louis, rue Sherbrooke est, à Montréal, où les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 h.

Le Frère Marie-Victorin

La Mort vient de prendre, avec une effroyable soudaineté, l'un des plus grands, l'un des vrais grands hommes de notre pays, l'un de ceux dont le nom vivra quand tant d'autres, plus tapageurs, seront depuis longtemps oubliés, l'un de ceux dont l'oeuvre bienfaisante se perpétuera à travers les générations.

Pour un certain nombre, pour ceux qui n'ont aperçu en passant que la surface des choses, le Frère Marie-Victorin peut n'être que le créateur du Jardin botanique. Cela suffirait à la gloire d'un homme; cela justifierait le mot du recteur de l'Université de Montréal qui qualifiait un jour de réalisateur de génie l'auteur de cette oeuvre splendide.

Mais le Jardin botanique, pour considérable qu'il soit, pour grandiose qu'il devienne dans l'avenir, n'était que l'un des éléments de l'oeuvre entreprise par le Frère Marie-Victorin, que l'une des formes de l'action qu'il menait depuis un quart de siècle.

Le Frère Marie-Victorin était un savant de grande classe, one of the outstanding botanists of the world, comme disait un jour le Standard. Il laisse un monument purement scientifique de haute valeur. Il a couronné par sa Flore laurentienne, travail sans égal chez nous et qu'il perfectionnait constamment, une série de monographies sur les plantes de notre pays; il achevait une étude sur la flore de Cuba qui lui valut la bas les plus grands éloges. En Angleterre, en Afrique-Sud, sur le continent euro-

péen, il avait rencontré les maîtres de sa science préférée, qui salueaient en lui leur pair et leur émule. (Ceux qui l'ont fréquenté savent que, s'il a fait surtout oeuvre de botaniste, il était pareillement passionné de géologie).

Mais, plus encore que l'auteur de travaux personnels qui font date dans l'histoire de la botanique le Frère Marie-Victorin fut un éducateur, un homme d'action. Il avait fait la classe aux petits, il était resté leur ami. Par ses études sur le terrain, par son Ecole de la Route, par le Jardin botanique, il avait d'abord voulu familiariser les jeunes, et les moins jeunes, de son pays, avec les richesses et les beautés de la nature. Il avait voulu leur ouvrir des horizons nouveaux et l'on constate déjà qu'il a opéré dans notre enseignement une heureuse et profonde révolution.

Les années ne feront que mieux dessiner l'étendue de son oeuvre.

Chacun a l'impression d'un vide immense. Le pays a fait une perte que rien ne saurait combler. On comptait que, pendant de longues années encore, le grand savant, le grand homme d'action pourrait servir les siens. Il avait acquis un prestige, une autorité qui les auraient admirablement aidés.

Mais il faut ajouter à la gloire du Frère Marie-Victorin qu'éducateur avant tout, voyant bien au-delà de sa personne, il s'était, par son action de tous les jours, préparé des successeurs. Il avait fait école. Il avait formé des élèves qui l'aimaient, non

seulement comme un maître, mais comme un père. C'est qu'il avait le coeur aussi haut que la pensée et qu'il suscitait autour de lui l'affection et le dévouement. Pour ces jeunes gens, la mort du Frère, comme ils disaient tous avec une respectueuse familiarité, prend les proportions d'un deuil de famille.

S'il est quelqu'un dont l'on aurait pu dire avec justesse qu'il avait de l'avenir dans l'esprit, c'est bien de lui. Il a fait préparer des études, des plans que l'on n'aura qu'à tirer des casiers lorsque les circonstances permettront la réalisation des beaux rêves qui le hantaient toujours. Il avait pris ses dispositions pour que sa disparition ne causât, dans les oeuvres qui lui étaient chères, que le minimum d'inconvénients. Et l'on peut se demander si les absences que lui commandaient ses études sur le terrain, les soins d'une santé depuis longtemps précaire et qui avait besoin de plus de soleil que n'en peut donner notre pays, n'avaient point dans sa pensée l'avantage d'habituer ses lieutenants à se passer de lui, à agir tout de suite comme des chefs et des maîtres.

Il ne s'était point fait le centre de son oeuvre. Il se considérait simplement comme l'un des ouvriers de la cathédrale que d'autres après lui continueraient d'édifier et d'orner.

Les Frères des Ecoles chrétiennes entourent d'un affectueux respect leur illustre confrère. Et ils avaient bien le droit

d'éprouver quelque fierté de son oeuvre.

Il faut ajouter qu'à l'occasion, le glorieux savant paraissait fort heureux de rendre hommage à ses frères en religion et à son Institut. Nous l'avons entendu, dans une grande conférence, parler avec émotion de l'habit que je porte, et qui m'honore. Il ne faisait point mystère du fait que, seule la générosité de l'Institut avait permis la publication de sa Flore laurentienne, comme les loisirs qu'on lui avait laissés lui avaient facilité ses études d'abord, puis ses formidables réalisations.

Son oeuvre propre ajoute à la dette de reconnaissance de notre pays, de notre race en particulier, envers les humbles et modestes Frères.

Il nous faudra revenir sur ce grand deuil. D'autres de nos collaborateurs voudront sans doute aussi s'y employer et nous n'avons ce matin que le temps de rédiger un rapide memento.

Mais nous n'avons pas le droit d'oublier que le Frère Marie-Victorin nous honora de sa collaboration, et plus souvent que ne l'imaginent probablement la plupart. Au temps lointain où il avait encore le loisir de faire de la littérature, il nous donna, sous pseudonyme, de nombreux billets du soir. Plus tard, nous avons été heureux de faire écho à ses campagnes et, quand il le désirait, de mettre à son service la tribune du journal.

C'est un souvenir dont on nous pardonnera d'être fiers.

Omer HEROUX